

Pays-Bas

En 2010, les Pays-Bas se sont classés à la sixième place parmi les donateurs, avec 4.9 % du total de l'APD émanant des membres du CAD (en totalité sous la forme de dons). Les apports nets d'APD des Pays-Bas se sont élevés à 6.35 milliards USD, soit 2.2 % de plus en termes réels qu'en 2009. Rapportés au RNB, ils ont cependant légèrement diminué, revenant de 0.82 % en 2009 à 0.81 % en 2010.

Annexe A : Point sur les efforts et politiques des donateurs bilatéraux

APD bilatérale

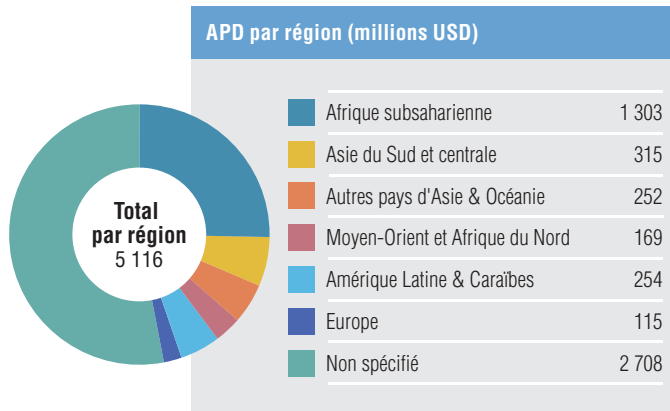
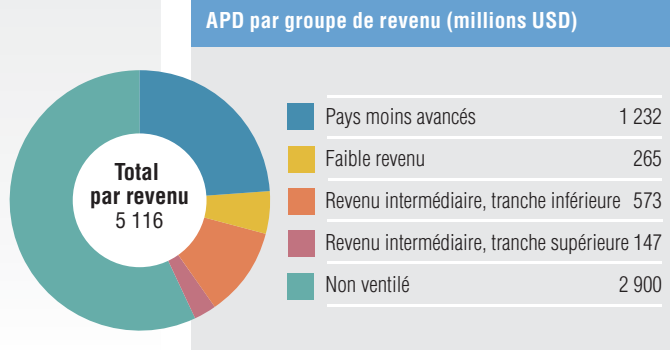
Les Pays-Bas recentrent de plus en plus leur APD bilatérale sur un nombre restreint de pays, d'Afrique subsaharienne pour la plupart, et de secteurs. Les programmes sont gérés par les ambassades, qui bénéficient de vastes pouvoirs décentralisés et sont très appréciées pour leur souplesse et leur réactivité face aux besoins des pays partenaires.

APD bilatérale brute, moyenne 2008-09, sauf indication contraire

APD nette	2008	2009	2010 ^P	Variation 2009/10
Prix courants (millions USD)	6 993	6 426	6 351	-1.2%
Prix constants (millions USD de 2009)	6 740	6 426	6 570	2.2%
En euros (millions)	4 848	4 615	4 795	3.9%
APD/RNB	0.80%	0.82%	0.81%	
Aide bilatérale (%)	74%	75%	75%	

P = Chiffres provisoires

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932515368>



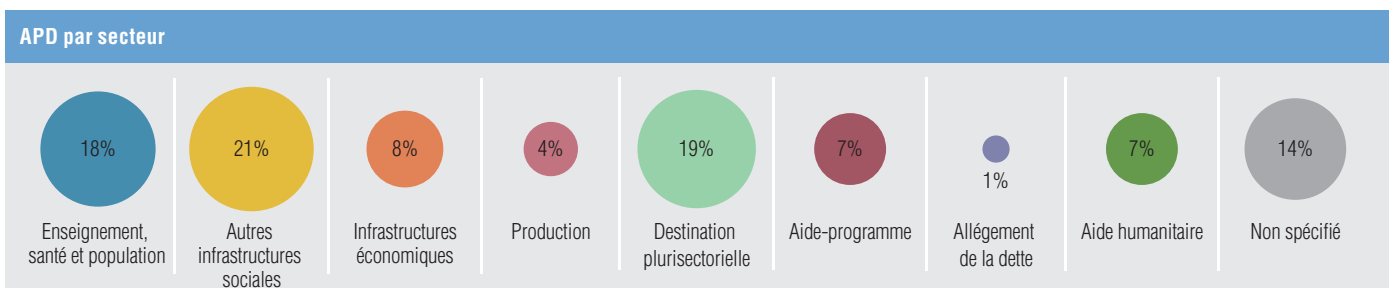
Dix principaux bénéficiaires d'APD brute (millions USD)

1	Indonésie	165
2	Afghanistan	130
3	Soudan	127
4	Ghana	109
5	Mozambique	103
6	Éthiopie	100
7	Suriname	92
8	Tanzanie	89
9	Mali	78
10	Bangladesh	78

Memo : % de l'APD bilatérale brute

5 principaux bénéficiaires	12%
10 principaux bénéficiaires	21%
20 principaux bénéficiaires	32%

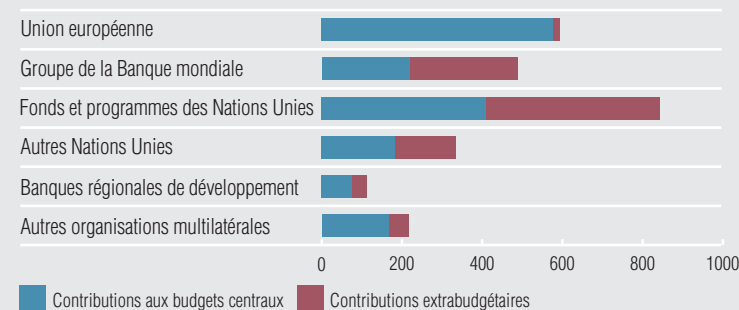
BÉNÉFICIAIRE PRINCIPAL D'APD BRUTE
INDONÉSIE
165 MILLIONS USD



Aide multilatérale : contributions aux budgets centraux et contributions extrabudgétaires

En 2009, l'APD multilatérale (destinée à alimenter le budget central des institutions concernées) des Pays-Bas a absorbé, avec 1.6 milliard USD, 25 % de l'APD brute. La même année, les Pays-Bas ont acheminé 957 millions USD supplémentaires par l'intermédiaire d'organisations multilatérales sous la forme de contributions extrabudgétaires de sorte qu'un total de 2.6 milliards USD a transité par le canal multilatéral. Les institutions de l'UE et les Fonds et Programmes des Nations Unies sont les premiers bénéficiaires de l'APD multilatérale néerlandaise.

Graphique A.78. APD multilatérale et contributions extrabudgétaires aux organisations multilatérales des Pays-Bas, 2009 (millions USD de 2009)



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932516603>

Déliement de l'aide

Les Pays-Bas ont progressé dans l'élimination de l'aide liée de leur programme de coopération pour le développement et se montrent à la hauteur des engagements qu'ils ont souscrits en vertu de la *Recommandation de 2001 du CAD sur le déliement de l'aide* et du Programme d'action d'Accra.

Graphique A.79. Degré de liaison de l'aide bilatérale néerlandaise, moyenne sur 2008-09



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932516622>

Aide humanitaire

Au total, les Pays-Bas ont consacré 526.0 millions USD à l'aide humanitaire 2009, dont 66 % ont transité par des instances multilatérales, 16 % par des ONG, 14 % par l'Union européenne et les 4 % restants par d'autres canaux. Les Pays-Bas mènent une action importante, conçue de manière stratégique, dans le domaine humanitaire, et jouent un rôle clé dans le renforcement du système humanitaire mondial. En particulier, ils privilégient les apports de fonds aux organismes multilatéraux et le recours aux dispositifs de mise en commun de fonds placés sous l'égide des Nations Unies. Les partenaires reconnaissent qu'ils ont fait œuvre utile en plaidant pour le renforcement du système et que leurs efforts dans ce domaine conservent toute leur pertinence et doivent être poursuivis.

Tableau A.21. Aide humanitaire des Pays-Bas, 2009

TOTAL POUR 2009 :
526.0 MILLIONS USD

7.9%
DE L'APD TOTALE

PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES :

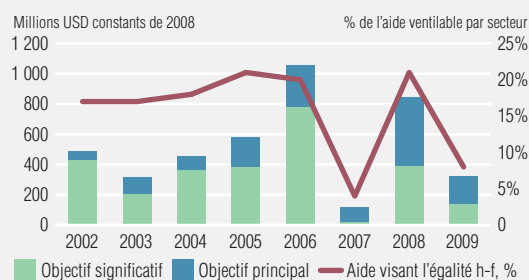
1. Afghanistan
2. Soudan
3. Rép. dém. du Congo

Source : Données et analyses de Development Initiatives basées sur des statistiques émanant de l'OCDE et des organismes humanitaires pour 2009. Pour certains donateurs, on dispose également d'informations sur les canaux d'acheminement, mais celles-ci remontent à 2008.

Aide à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes

La part de leurs engagements d'APD ventilable par secteur que les Pays-Bas affectent à des activités orientées vers l'égalité hommes-femmes a augmenté régulièrement de 2003 à 2006, mais ne cesse de fluctuer depuis lors. Les Pays-Bas passent toutes leurs activités au crible du marqueur égalité hommes-femmes : dans le graphique A.80., le taux de couverture de l'aide ventilable par secteur est donc de 100 %.

Graphique A.80. Engagements d'APD des Pays-Bas à l'appui de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes, 2002-09

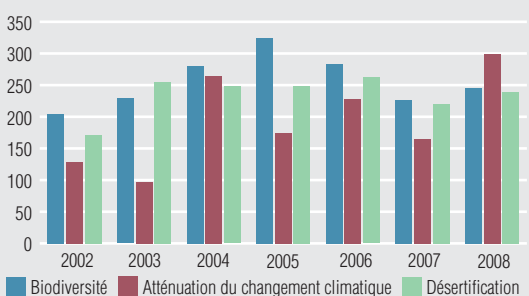


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932517268>

Aide en faveur de l'environnement et de l'atténuation du changement climatique

L'attention prêtée par les Pays-Bas à l'environnement et à l'atténuation du changement climatique se reflète dans le niveau élevé de leurs engagements d'aide en faveur de ces domaines ces cinq dernières années.

Graphique A.81. Engagements d'APD des Pays-Bas ciblés sur les objectifs des Conventions de Rio, 2002-08 (millions USD)



Note importante concernant les données : Depuis 1998, le CAD opère un suivi des engagements d'aide ciblés sur les objectifs inscrits dans les Conventions de Rio à travers son Système de notification des pays créanciers (SNPC) au moyen d'outils appelés « marqueurs Rio ». Des données relatives aux années 1998 à 2006 ont été recueillies à titre expérimental ; l'application des marqueurs est devenue obligatoire à partir de la notification des apports de 2007.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932516641>



Extrait de :
Coopération pour le développement 2011
Édition spéciale "50e anniversaire"

Accéder à cette publication :
<http://dx.doi.org/10.1787/dcr-2011-fr>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Pays-Bas », dans *Coopération pour le développement 2011 : Édition spéciale "50e anniversaire"*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/dcr-2011-33-fr>

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.